

■ **Banque Vontobel Genève SA**, à Genève, CH-660-0337975-4 (FOSC du 11.10.2007, p. 8/4150222). La procuration de Caccia Denis et Martin-Gante Alexandra est radiée. Signature collective à deux a été conférée à Kyd Aparicio Sandra, de Wil, à Nyon, directrice adjointe. Procuration collective à deux a été conférée à Albrecht Patrick, de Mels, à Genève.
Journal no 1670 du 04.02.2008
(04331532 / CH-660.0.337.975-4)